

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

A transmettre 15 jours avant la date de l'absence sollicitée, sauf situation exceptionnelle

Situation n°1 : la demande relève de l'IEN

Toutes les demandes à l'exception des demandes relevant de l'exercice du droit syndical, des déplacements en dehors du département, ainsi que des demandes non prévues par la réglementation

Circonscription : --

Ecole ou IEN de rattachement (N° école – Nom précis de l'école – Commune) :

--

Remplacement demandé sur la ou les écoles de :

--

Niveau de classe :

Nom – Prénom de l'enseignant :

Motif de la demande : (joindre un justificatif)

Période d'absence :

du :

heure :

au :

heure :

Indications complémentaires éventuelles :

Fait à

Le

Signature de l'enseignant :

Observations éventuelles du directeur d'école (pour l'organisation de l'enseignement) et visa :

DECISION DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE :

Demande accordée

avec traitement

sans traitement

Demande refusée

Observations éventuelles :

Signature et cachet de l'IEN